Nord, ayant eu l'occasion de s'entretenir avec M. Grévy, lui demanda s'il voudrait bien recevoir M. de Mackau.

» Le président de la République répondit qu'il recevrait le député de l'Orne s'il se présentait à l'Elysée, comme il est prêt à recevoir tous les personnages politiques qui croiraient devoir venir le voir.

» M. de Mackau se présenta à l'Elysée, le vendredi 20 mai, et fut reçu par le président.

» Quelques jours après, le mercredi 25, M. de Mackau, cette fois sans faire de demande préalable d'audience, se présenta de nouveau à l'Elysée spontanément et fut, comme la première fois, reçu par M. le président de la République.

» Mais M. Grévy, à aucun moment, n'a fait appeler M. de Mackau.

» Cette rectification faite, et la réalité rétablie, nous devons ajouter que M. le président de la République considère qu'il a le droit de faire appeler tous les personnages politiques, à quelque parti qu'ils appartiennent, lorsqu'il juge utile, dans l'intérêt de l'Etat, de s'entretenir avec eux. »

A la suite de cette note, un rédacteur du *Gaulois* est allé interviewer l'honorable député de l'Orne, président de l'union des droites. Laissons la parole à notre confrère :

» Introduit hier auprès de M. de Mackau, qui voulut bien nous recevoir avec son affabilité accoutumée :

» — Quoi de nouveau? nous dit-il.

» — Toujours cette affaire de votre visite à l'Elysée ; le *Temps* vient de publier une note qui a toutes les allures d'un communiqué, et c'est à propos de cette note que j'ai désiré vous entretenir.

» — En effet, on m'a dit à la Chambre de lire le *Temps* ; l'avez-vous sur vous ?

» Nous remettons le *Temps* à M. de Mackau qui, après avoir lu, nous rend le journal en nous disant :

» — Vous avez raison, cela a les allures d'une note communiquée par l'Elysée.

» — Eh bien, que convient-il de répondre?

» — Je ne puis rien vous dire à ce sujet ; il a plu à M. le président de la République de faire publier cette note, cela le regarde ; si elle avait contenu quelques mots désagréables pour mes collègues de la droite, je les aurais consultés ; mais elle est conçue en termes très convenables, et, quant à moi, je tiens à rester en dehors du débat.

»—Mais cependant, M. de Mackau, on sait ce qui s'est passé. Si je suis bien renseigné, et je crois l'être, on est venu, à dix heures du matin, vous demander de vous rendre auprès de M. Grévy. Vous y êtes allé à onze heures et, quand vous avez quitté le président de la République, après une assez longue conversation, M. Grévy vous a demandé de ne pas répandre le récit de cette entrevue.

» Après votre déjeuner, vous vous êtes rendu à la Chambre; vous y étiez arrivé depuis quelques minutes, lorsque M. Rouvier vous a abordé en vous disant : « Vous avez vu, ce matin, M. Grévy? » et comme vous cherchiez à détourner la conversation, M. Rouvier a ajouté : « Vous n'avez pas » besoin de me cacher cette entrevue, car M. Grevy » vient de me l'apprendre. — Vous lui auriez » même dit alors : « Puisqu'il en est ainsi, je me » trouve délié de ma promesse, et je vais m'en- » tretenir, à ce sujet, avec mes collègues des » droites. » — Suis-je bien renseigné?

— Je n'ai pas à vous dire si vous êtes bien ou mal renseigné, mais je vous répète que je ne veux rien dire sur cette affaire.

» M. le président de la République peut faire dire ce qu'il lui plaît ; quant à moi, je sais comment je suis allé à l'Elysée, et cela me suffit.

En outre, je considère comme un devoir de délicatesse de ne rien dire à personne là-dessus, estimant que, j'ai beau être un adversaire politique, rien de ce qui a pu se passer entre le président de la République — qui, en somme, doit être respecté comme chef de l'Etat, — et moi, ne doit transpirer dans le public de mon fait. Il n'y aurait pas de politique possible si l'on divulguait tout ce qui peut se dire ou se passer chez le président de la République ou le président du conseil.

» De tous les côtés on est venu m'interroger : journaux français, journaux étrangers ; et, si j'avais quelque confidence à faire, je choisirais volontiers votre journal et vous, dont je n'ai jamais eu qu'à me louer.

» Mais, je vous le répète encore, M. le président de la République peut faire direce qu'il veut, sur notre entrevue ; cela le regarde, moi, je juge à propos de ne rien dire, c'est pour moi une question de tact, et rien ne me fera démordre de cette résolution ! »

D'autre part, un autre rédacteur du *Gaulois* s'est rendu chez M. Lefebvre-Pontalis, mais — par une réserve qui l'honore — l'honorable député du Nord n'a voulu fournir aucune explication sur l'incident qui préoccupe si vivement le monde politique depuis quelques jours :

« — La raison de mon silence, a-t-il dit, est bien simple. Je n'ai été mêlé à cette affaire que d'une façon toute fortuite, et par conséquent je ne saurais être mis directement en cause. D'ailleurs, on aura beau faire, il sera très difficile de donner la note juste et de relater exactement les faits. Dans cette affaire, il n'y a que des nuances, et les nuances ne sont pas aisées à saisir.

» Il est certain que, si je vous dis : Je verrais volontiers M. X... », cela ne veut pas dire que je vous demande d'aller me chercher M. X..., et d'autre part, si M. X... est informé des mots que je viens de prononcer, il peut en conclure que je l'ai fait prier de venir me voir. Lui et moi nous serions, dans ce cas, de bonne foi, en interprétant différemment une phrase qui peut prêter au malentendu. »

« D'après ce langage, ajoute le *Gaulois*, on peut conclure que le récit de la *Justice* était à peu près exact.

» Et maintenant, la cause est entendue. M. de Mackau a été invité à se rendre à l'Elysée; mais il n'y a pas été appelé officiellement. Il n'y a rien eu d'écrit, comme on dit dans un célèbre vaudeville, et *verba volant*.

» Voilà, du moins pour nous, la morale de l'histoire. »

Les attaques dirigées contre M. J. Grévy par ses amis de la veille pourraient bien amener le chef de l'Etat — disent certains journaux — à vouloir dissoudre la Chambre. Cette éventualité a vivement ému le *XIXe Siècle*, qui écrit aujourd'hui :

« La lutte s'engagerait entre républicains, et elle aurait pour premier résultat de reléguer la politique de concentration républicaine dans le domaine de l'archéologie. Elle aurait encore pour effet de donner aux réactionnaires la partie belle contre les républicains, tant au point de vue de la plate-forme électorale sur laquelle ils pourraient s'établir pour critiquer la République, qu'à celui des commodités plus grandes qu'ils auraient à triompher d'adversaires divisés et luttant les uns contre les autres. »

G. GLANEY.

NOUVELLES DU JOUR

L'Union conservatrice

Paris, 22 juin. — L'Union conservatrice, sous la présidence de M. de Mackau, après s'être occupée des projets militaires déposés par le ministre, a examiné la question d'urgence sur la proposition Labordère tendant à élire le Sénat par le suffrage universel. Elle a décidé, avant de se prononcer, de s'entendre avec les autres groupes de la droite.

La commission de l'armée

Paris, 22 juin. — La commission de l'armée a examiné aujourd'hui un certain nombre d'amendements déposés sur le projet de loi militaire.

Elle a notamment admis celui de M. Benazet tendant au maintien de la loi de 1872 relative aux services auxiliaires.

Parmi ceux qu'elle a repoussés citons celui de M. Laurençon énergiquement soutenu par M. le baron Reille, et tendant à incorporer dans les infirmiers les étudiants ecclésiastiques de toutes les religions.

La commission a également décidé que l'avis du conseil municipal serait nécessaire avec celui des cinq pères de famille pour accorder des dispenses à titre de soutien de famille.

L'Exposition universelle de 1889

Paris, 22 juin. — M. Dautresme, ministre du commerce, a visité ce matin, à 8 heures, les travaux de l'Exposition, au Champ-de-Mars.

Le ministre a été reçu par M. Alphand, entouré de tous les architectes et du haut personnel de l'Exposition.

La visite a duré 2 heures 1/2.

M. Dautresme a témoigné à plusieurs reprises le contentement qu'il éprouvait en constatant l'avancement des travaux.

Toutefois, répétons un bruit qui court parmi les entrepreneurs. L'Exposition universelle n'aurait pas lieu en 1889, mais en 1890.

Les révélations du général Le Flô

Saint-Pétersbourg, 22 juin. — Le correspondant parisien du *Nouveau Temps*, complétant (d'après les informations d'un personnage politique qui a joué un rôle dans les évènements de 1875) les révélations du général Le Flô, dit qu'une preuve des projets agressifs de l'Allemagne se trouve dans une communication du prince de Hohenlohe au duc Decazes.

L'ambassadeur allemand informa, au mois d'avril, le ministre français qu'il avait reçu une note demandant formellement des explications sur les armements français. Le duc Decazes répondit que chacun était maître chez soi ; il fit part de l'incident aux ambassadeurs de Russie et d'Angleterre, et envoya ses instructions à M. de Gontant-Biron.

Au mois de mai le prince de Hohenlohe communiqua au duc Decazes les instructions qu'il avait reçues de M. de Bulow. Il y était dit que le gouvernement allemand était disposé à croire aux intentions pacifiques de la France, mais que M. de Bismarck ne croyait pas que le but de la loi des cadres de l'armée fût seulement de garantir la position de 1,290 capitaines, et qu'il savait, en outre que le gouvernement français constituerait secrètement une réserve de plusieurs centaines de millions pour la guerre.

Le duc Decazes jugea qu'une réponse à de si ridicules accusations était inutile et ne convenait pas à la dignité de la France et mit son espoir dans l'intervention du tzar qui eut lieu en effet et termina la crise.

Les conseils de préfecture

Paris, 22 juin. — M. Fallières, ministre de l'intérieur, achève l'élaboration d'un important projet de loi relatif à la réorganisation des conseils de préfecture, qui sera très prochainement déposé sur le bureau de la Chambre.

Arrestation de contrefacteurs de roubles russes

On télégraphie de Bernes au *Temps*, que la police de Zurich a arrêté six polonais au moment où ils fabriquaient de faux billets de banque russes.

Le matériel et les planches ont été saisis.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

La laine et le coton en Angleterre pendant les 5 premiers mois de 1887

D'après les statistiques du commerce extérieur de l'Angleterre la laine et le coton ont donné lieu, pendant le mois de mai, au mouvement suivant, comparé avec les résultats obtenus en mai 1886.

A l'importation, les cotons bruts ont perdu 960.920 liv. st. et les laines brutes accusent une plus value de 88.845 liv. st. Pour les produits manufacturés c'est l'inverse : augmentation de 46.961 liv. st. pour le coton et diminution de 13.368 liv. st. sur les laines filées et de 124.918 liv. st. sur les tissus.

Les exportations de laines brutes donnent une avance sur mai 1886 de 46.200 liv. st., mais tous les autres articles ont decru de valeur : les différences en moins se chiffrent par 76.970 liv. st pour les cotons filés, 272.477 liv. st. pour les tissus de coton, 26.141 liv. st. pour les laines filées, 63,612 liv. st. pour les étoffes de laine et 4.848 liv. st. pour les tapis.

Pendant les cinq premiers mois de 1887 il est entré pour 14 191.364 liv. st. de laines brutes contre 12.457 749 liv. st. en 1886 : les laines filées ont été importées pour 115.773 liv. st. en 1887 et pour 163.159 en 1886, les tissus pour 2.208.401 en 1887 et 2.591.651 en 1886 : il y a donc diminution cette année sur ces deux derniers articles. L'importation du coton, durant la même période comparée, s'est élevée à 20.957.387 liv. st. en 1887 et à 17.227.147 liv. st. en 1886, y compris les produits manufacturés qui entrent dans l'augmentation pour plus de 140.000 liv. st.

A la sortie, les laines brutes accusent une légère augmentation : 4.795.379 liv. st. en 1887 et 4.622.375 liv. st. en 1886 ; les produits de laine manufacturés ont subi un peu de recul, 7.704.888 liv. st. en 1887 contre 7.759.583 liv. st. en 1886. Il est bon de noter que, dans ces chiffres, les expéditions pour la France ont été cette année de plus de 36.000 liv. st. moins importantes qu'en 1886 pour les laines filées mais se sont accrues de près de 12.000 liv. st. sur les tissus.

La valeur des cotons bruts exportés a diminué cette année : 4.668.441 liv. st. contre 4.856.587 liv. st. l'année dernière, mais les fils et tissus de coton ont passé de 23.365.640 liv. st. en 1886 à 24.662.564 liv. st. en 1887. Nous constatons avec plaisir que, sur ces derniers articles, la portion prise par la France s'est amoindrie de 60.000 liv. st. environ cette année.

J. P.

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

LONDRES, le 22 juin 1887
(Wool-Exchange City.)

Les catalogues d'aujourd'hui étaient surtout intéressants pour la fabrique; on offrait beaucoup de bonnes laines de Van Diémen en suint dont la plupart des lots de tête ont été pris par la France; quelques lots de laine intermédiaire ont été retirés sur de très belles offres que les vendeurs considéraient néanmoins comme insuffisantes.

En scoured on offrait de belles marques telles que les Toorade et les Dunlop qui ont atteint des prix supérieurs à ceux payés en avril bien que le fut la tête de bergerie qui passait alors. C'est Reims qui a pris la plus grande partie de ces deux marques.

Toutes les laines moyennes en suint et en scoured se sont adjugées avec beaucoup d'entrain aux grands prix des jours derniers ; l'animation aux achats est d'ailleurs générale et l'on sent toujours que de réels besoins existent dans toutes les directions.

La présente semaine se passant bien au point de vue des prix, l'issue de la vente est assurée. Le gros des laines va avoir été offert et il y a en réserve tout un contingent d'acheteurs qui vont avoir d'ici à quinze jours à prendre leur parti d'opérer ; c'est ce qui fera que la clôture sera probablement très ferme. L'amélioration des affaires sur tous les marchés de consommation, n'est pas, bien entendu, étrangère au maintien des prix qui l'ont causée.

Laines

ANVERS, 22 juin.

Il a été vendu 210 balles de laine de La Plata, suint.

MARSEILLE, 21 juin.

On a vendu 85 balles de laine de Georgie montagne, à fr. 87.50.

LUBECK, 20 juin.

Recettes à la foire de cette année 5.000 qtx soit 25 0/0 de plus qu'en 1886. Lavage généralement bon. En laines ordinaires affaires actives à des prix en hausse de 12 à 17 Rm. En fines laines transactions restreintes par suite des prétentions trop élevées des détenteurs.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Habsburg* a débarqué à Anvers le 21 courant 217 b. laine Sydney et 5 b. de Melbourne.

Le steamer *Costa-Rica* a fait route le 21 juin d'Anvers allant à B.-A. et Montevideo.

Le steamer *Egriaud-des-Vergnes* est arrivé le 22 juin à Marseille venant prendre charge pour Dunkerque.

Le steamer *Orégal* des messageries maritimes, est parti le 18 juin de Montevideo pour Bordeaux et y est attendu vers le 19 prochain.

Le steamer anglais *Chimborazzo* est arrivé le 17 juin à Albany (Australie) venant charger en laines pour l'Europe.

Le steamer *Wooronga* est parti le 17 juin de Rochampton pour Londres.

Le steamer *Britannia* allant de Liverpool et Fauillac vià la Plata et les mers du sud, a touché le 20 juin à la Corogne.

Le steamer *Hohenstauffen* allant de Brême en Australie, est parti le 19 juin de Southampton.

Le steamer *Maskeline* est arrivé le 21 juin à Anvers venant de la Plata vià Southampton.

Le steamer *Orizaba* est arrivé le 21 juin à Londres venant de l'Australie.

Le steamer *Yoronda* venu à Londres de Marseille y a débarqué des laines transbordées pour ce port.

Le steamer *Siddons* est parti le 19 juin de Liverpool pour Rosario.

Le navire français *Etoile du-Nord* prend charge actuellement à Londres pour B.-A.

Le steamer *Equateur* arrivé de la Plata, est parti le 19 juin de Pernambuco pour Bordeaux.

Le steamer *Belgrano* est attendu à Dunkerque à chaque instant venant de B.-A. et Montevideo avec laines.

Le steamer *Phœnicien* prenait charge au Havre le 19 juin pour B.-A. et Montevideo où il reprendra des laines pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *Emilie* parti récemment de Dunkerque pour l'Algérie, y prendra charge le mois prochain pour ce port en orges et laines.

Le steamer *Amazone* arrivé de la mer-noire à Marseille, y a débarqué 42 b. chargées à Mersina, 379 b. laine chargées à Alexandrette.

Le steamer *Méléah* a débarqué à Marseille 6 b. laine de Livourne et 25 de l'Ile-Rousse.

Le steamer *Bretagne* a débarqué à Marseille 60 b. laine chargées à Bone.

Marchés allemands

On nous écrit de Berlin :

Pendant ces derniers jours, le marché de notre ville s'est ranimé; cette hausse est causée d'une part par les nouvelles favorables des cotcherses de laines à Londres, d'autre part par la disposition ferme des marchés allemands. L'augmentation de prix moyenne pour les laines allemandes est d'à peu près 45 fr. par 100 kilos en comparaison des marchés de l'année passée. A tous les marchés les manufactures étaient bien disposées à faire des achats; le grand marché de Berlin maintient cette fermeté, on peut attendre avec confiance un développement progressif.

Les *peignés* ont fait l'objet de demandes, mais seulement en peignés de Buenos-Ayres. Toutefois il était difficile d'obtenir des prix élevés de la part des filateurs, parce qu'ils n'ont reçu que peu d'ordres et peuvent tirer de leur fils à peine 15 cent. d'augmentation au kilo. En *blousses* le marché reste dans un état languissant; quoique les fils cardés soient bien demandés, les transactions en blousses ne sont d'aucune importance. *Fils peignés* beaucoup plus animés.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirages du 22 juin 1887

Aujourd'hui ont eu lieu, au Crédit Foncier de France, les tirages suivants :

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 et 4 0/0 (1853)

3e coupure :

Le numéro 38.794 gagne 100.000 fr.
Le numéro 113 260 gagne 50.000 fr.
Le numéro 12.815 gagne 20.000 fr.

OBLIGATIONS FONCIÈRES 4 0/0 (1863)

Le numéro 1.952 gagne :
100.000 fr. dans la série 35 ;
30.000 fr. dans la serie 30 ;
5,000 fr. dans les séries 10 — 11 — 16 — 23 — 25 — 33 — 36 — 39.
Et 1,000 francs dans les séries 1 — 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8 — 9 — 12 — 13 — 14 — 15 — 17 — 18 — 19 — 20 — 21 — 22 — 24 — 26 — 27 — 28 — 29 — 31 — 32 — 34 — 37 — 38 — 40.

OBLIGATIONS COMMUNALES (1875).

Le numéro 7.754 gagne 100.000 fr.
Le numéro 142.857 gagne 30,000 fr.
Les quatre numéros 163.611 — 271,894 — 46,467 — 52.602 gagnent chacun 10.000 fr.
Les 10 numéros suivants sont appelés au remboursement à 3,000 fr. :
57.183 — 343.184 — 179.901 — 47,674 — 19.697 — 385,164 — 297,944 — 64,422 — 180,536 — 373,006.

Situation météorologique. — Paris 22 juin. — Le baromètre reste élevé sur le nord-ouest de l'Europe (Mullaghmore 772 m/m). il baisse assez rapidement sur la Méditerranée et une dépression se forme sur le golfe de Gênes (757 m/m). A l'est du continent, la pression est basse, le minimum du golfe de Dantzig s'est déplacé vers Memel. On signale des pluies en Prusse et sur le littoral de la Baltique, ainsi que des orages dans le nord de l'Italie, le sud de la France et à Lagnouat.

La température a baissé sur le nord du continent.

Le thermomètre marquait ce matin — 8° à Bodo, 11 à Paris, Berlin, 13 à Clermont, 21 à Nice et 28 à Cagliari.

En France, le temps beau et chaud va continuer.

A Paris, hier, quelques nuages.

Maximum, 22° 2; minimum, 7° 1.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

SOUSCRIPTION

en faveur des ouvriers privés de travail à la suite des derniers incendies

DEUXIÈME LISTE :

M. H. BOSSUT, président du tribunal de commerce	200 fr.	»
M. DROULERS-PROUVOST	100	»
M. WIBAUX FLORIN	200	»
Ire liste...	571 fr.	75
Total.....	1.071 fr.	75

La fête des Ecoles. — Dans la note qui nous a été communiquée, on a omis le nom de la famille Amédée Prouvost, qui aura une boutique de parfumerie. Nous recommandons cette boutique à la générosité du public.

Les rues St-Jean et de la Balance. — Le conseil municipal ayant sollicité le classement, le règlement des alignements et la mise en état de viabilité de la partie de la rue St-Jean comprise entre les rues de Lannoy et Pierre-de-Roubaix, et de la partie de la rue de la Balance comprise entre les rues de Condé et Marceau les projets et les pièces y relatives seront déposés à la Mairie du 22 courant au 6 juillet prochain afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, M. le Maire de Croix recevra les observations et réclamations relatives à ce projet.

Les « Prévoyants de l'Avenir ». — On nous demande l'insertion de cette note :

« Le comité de la 127e section des *Prévoyants de l'Avenir*, a l'honneur d'informer le public roubaisien qu'une conférence sera donnée le dimanche 26 juin, dans la salle du *Café du Globe*, Grande-Rue, à 4 heures très précises de l'après-midi.

» M. Giraud, le conférencier bien connu qui s'est fait applaudir lors de la conférence donnée il y a 15 jours au *Café Richelieu* veut bien nous donner son précieux et gracieux concours. Il traitera du *but* de la société des *Prévoyants de l'Avenir* et répondra aux objections qui se sont produites jusqu'à ce jour.

» Le comité invite les personnes soucieuses de leur avenir à assister à cette intéressante conférence. »

L'Union des Trompettes se dispose, on le sait, a courir les chances du concours de Saint-Denis dimanche prochain.

Nous apprenons qu'elle doit lutter en première division contre une fanfare de trompettes de Reims.

Nous souhaitons à l'*Union des Trompettes* un franc succès.

Au square Chevreul, jeudi soir, l'*Union des Trompettes* jouera alternativement avec la *Fanfare de Beaurepaire* les deux morceaux qu'elle exécutera au concours de Saint-Denis.

Une grave affaire. — Un employé supérieur d'un des grands établissements industriels de Roubaix, vient d'être mis en état d'arrestation, en même temps qu'un cabaretière de la rue du Collège. Ils seraient inculpés d'excitation de mineurs à la débauche.

Tentative de suicide à Wattrelos. — Mardi soir, à huit heures et demie, un attroupement de plusieurs centaines de personnes s'était formé à la Vieille-Place, devant l'estaminet A... Voici ce qui venait de s'y passer :

C'était, mardi, le dernier jour de la dacasse à Wattrelos. Or, la patronne de la maison a, dit-on, un faible pour la bouteille, et les mauvaises langues affirment que, dans la soirée elle, cassait tout chez elle.

Ne voyant plus rien à démolir, la dame A... s'en fut chez sa voisine d'en face : mystérieusement elle paya 1 fr. 50 qu'elle lui devait, puis rentra chez elle.

Plusieurs personnes, inquiètes du silence subit qui s'était établi dans l'estaminet, s'avisèrent d'y entrer.

Quel spectacle les attendait !

La femme A... s'était pendue à l'aide d'un mouchoir ; il était temps : elle râlait déjà.

On la décrocha, et on la ramena à la vie.

C'est dans cette même maison qu'une jeune fille d'environ dix-sept ans, la fille de la femme A..., se pendit dans des circonstances mystérieuses ne dramatiques. Là, malheureusement, personne et pat conjurer le malheur.

Un enfant écrasé. — Un enfant de cinq ans et demi, Adrien Vienne, s'amusait avec ses camarades vis-a-vis de la porte de sa maison, rue du Luxembourg mercredi vers huit heures du soir.

La voiture de M. Edouard Nathalis, savonnier, conduite par le domestique, Charles Guilain, vint à passer.

Comment l'accident se produisit-il ? On ne le sait pas exactement. Toujours est-il que la roue de la voiture passa sur la tête du pauvre petit en la broyant et que la mort fut instantanée.

Des témoins affirment que le cheval marchait au pas.

D'autre part, l'enfant était sourd-muet. M. le docteur Dubron, aussitôt mandé, ne put que constater le décès.

Une rencontre de voitures. — La calandre de M. Eugène Lecomte, apprêteur, conduite par Fortuné Carrette, a rencontré mercredi vers sept heures du soir, un chariot d'entrepreneur conduit par Ferdinand Renaux.

Dans le choc, le cheval, conduit par Renaux, et appartenant à M. Thibaut, entrepreneur rue Lacroix, a été légèrement blessé.

La vérification du lait, faite ce matin dans toute la ville, a amené la saisie de plusieurs échantillons de lait additionné d'eau.

On a même trouvé, dans un tonneau, une grenouille qui a été saisie comme pièce à conviction.

Flers. — Un certain Jean-Baptiste D..., sans profession, a été arrêté par l'un des adjoints de la commune et plusieurs personnes, au moment où, devenu comme fou furieux, il brisait les meubles de la maison de son frère, chez qui il s'était introduit, et menaçait ce dernier, ainsi que sa femme de les tuer et de mettre le feu à la ferme

Depuis six mois, paraît-il, D... inquiète sa famille par des menaces réitérées. Un refus énergique de sa belle-sœur, de lui remettre, sur sa demande, une somme qu'on ne lui doit point, l'avait conduit à renouveler, d'une façon aussi terrible, ses menaces.

Le garde-champêtre Demouveaux, a conduit Jean-Baptiste à la gendarmerie de Roubaix.

Chronique colombophile. — Voici le résultat de notre concours du 19 juin, sur Clermont organisé par l'Association colombophile Roubaisienne, et donné au siège de la société, *Au Délégué*, établie chez M. J. Declercq, rue de Lille (en face de la Croix blanche), 300 pigeons lâchés le 19 Juin 1887, à 6 heures, par M. J. Dedoncker.

1er prix, Vandesype, 8.42, p ; 2e, A. Loucheur, 8.44 p ; 3e, Desfrennes, 8.44, p; 4e, id. p ; 5e, A. Loucheur 8.45. pp; 6e, F. Capart, 8.46, p; 7e, J. Devos, 8.47, p ; 8e, E. Moulard, 8.48; 9e, Lerouge, 8.49; 10e, E. Dupuis, 8.49, p ; 11e, Maton, 8.50, p ; 12e, E. Laurier, 8.50 ; 13e, P. Guilmain, 8.50. p; 14e, Pattin, 8.51; 15e L. Dupont, 8.51. ppp ; 16e, Vandeviver, 8.51, p; 17e, H. Clement, 8.51, pp ; 18e, Léopold, 8.51; 19e, L. Leclercq, 8.51, p; 20e. C. Verdonck, 8.51, p; 21e, J. Vroman, 8.51. p; 22e, H. Delannoy, 8.52. p; 23e, H. Delannoy, 8.52, ppp; 24e, L. Toilliet, 8.52, pp; 25e, L. Foulon, 8.52, pp; 26e, L. Desmarchelier. 8.53, p; 27e, E. Laurier, 8.53; 28e. Denacker, 8.53, pp; 29e, H. Beausière, 8.53; 30e, Vandeviver, 8.53.

Poule à 2 fr. hors concours, 8.54 L. Deregnaucourt.

Cartel à M. Vandesype à 8 h. 42 15 secondes, une médaille en argent à la 1re série de 2 pigeons non désignés à M. Desfrennes à 8 h. 44 35 secondes.

L'association colombophile roubaisienne a l'honneur de rappeler à MM. les amateurs son concours général sur Creil, le dimanche 26 Juin, 175 fr. prix d'honneur garantis quelque soit le nombre de pigeons inscrits, répartis en 10 prix de 10 francs et 10 prix de 5 francs aux 20 premiers pigeons. 10 francs à la première série de 2 non désignés; 10 fr. à la 2e série de deux pigeons non designés, 5 fr. à la 3e série de 2 non désignés, le même pigeon ne peut obtenir qu'un prix d'honneur. L'inscription des pigeons se fera le samedi 25 Juin de 3 à 6 heures du soir, au siège de la société *Au Caporal pompier*, place du Trichon, 11. Un magnifique régulateur sera joué par une poule facultative à 25 centimes.

VIIIe Fête régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais. — Messieurs les entrepreneurs sont informés qu'une adjudication pour la construction des tribunes, buvettes et palissades de la fête aura lieu le dimanche 26 juin 1887 à midi au bureau du secrétariat de la Mairie de Roubaix. Les plans, devis et cahier des charges seront déposés au café Dubois, rue Nain, 1, à partir du lundi 20 juin courant, jusqu'au 26 juin à 11 heures du matin où les intéressés pourront en prendre connaissance. Un membre de la commission d'organisation sera à la disposition de Messieurs les entrepreneurs pour donner les renseignements nécessaires, tous les jours de 7 à 8 heures du soir au café Dubois. 28606—14983

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 61me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes. Le réclamer au bureau du journal ou aux vendeurs.

TOURCOING

Hier ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Alphonse Paris, vérificateur des droits de voirie au service municipal, ancien sous officier au 72e de ligne, décoré de la médaille militaire, membre de la société des Sauveteurs. Les employés des différents services de la ville assistaient à la cérémonie ainsi que les membres tourquennois de la société des Sauveteurs et dont le président M. le capitaine Lebon avait tenu à donner, par sa présence, un dernier témoignage de sympathie à la famille de M. Paris.

Une saisie de 16 kilogs de jambons a été faite hier, aux Halles centrales, par les soins de M. le vérificateur des viandes : les denrées reconnues impropres à la consommation ont été jetées à la voirie.

LILLE

Usine de Fives. — De concert avec le Creuzot, la Compagnie de Fives-Lille vient d'être déclarée adjudicataire des travaux de construction des ponts Morand et Lafayette, à Lyon. Les travaux s'élèvent à 5,2.0,000 francs ; la partie métallique figure à elle seule pour 2,623,090 fr. 70 cent.

La Compagnie du chemin de fer de l'Ouest vient de commander aux mêmes établissements sept locomotives, à 90 centimes le kilogramme.

Les suites de l'ivresse. — Hier, vers six heures de l'après-midi, un agent de police faisant une ronde dans les remparts près de la porte de Gand, trouva étendu sur l'herbe un jeune homme de 19 ans, Victor Vanecke, demeurant rue du Faubourg-de-Roubaix, 129. Il essaya de le réveiller, mais ce fut en vain, et il dut aller chercher du renfort pour enlever le journalier, qui était ivre-mort, et le reconduire chez lui. M. le docteur Choteau, appelé aussitôt, constata que le malheureux avait été frappé d'une congestion cérébrale, à laquelle il succomba vers deux heures du matin.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 17 juin 1887

Compte-rendu analytique du *Journal de Roubaix*

Présidence de M. Julien LAGACHE, maire

(SUITE. — Voir le *Journal de Roubaix* du 23 juin.)

Ecole de garçons de la rue Montaigne ; construction d'une buanderie

M. le Directeur de l'école de la rue Montaigne a adressé une demande tendant à la construction d'une buanderie contiguë à son habitation.

Des travaux plus urgents restant à exécuter dans les établissements scolaires, les commissions pensent que c'est à ceux-là qu'il convient de donner la préférence. C'est pourquoi le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu, quant à présent du moins, de donner un avis favorable à la demande qui lui est faite.

Ecole de la rue Ternaux ; réfection de la toiture du portique-abri

M. A. DUPIRE lit ce rapport :

« Messieurs, la toiture du portique-abri de l'école de la rue Ternaux est si défectueuse qu'il serait trop dispendieux de la réparer.

» Les proportions du portique lui-même sont mauvaises ; d'une part il est trop bas et d'autre part il faut l'allonger par suite de la démolition d'un bâtiment annexe devenu inutile.

» Vu cette situation, vos commissions sont d'avis qu'il est plus économique et préférable à tout point de vue de construire un nouveau portique-abri.

» De plus, les cabinets d'aisance y attenant nécessitant une grosse réparation, M. l'architecte-directeur du service des bâtiments a été chargé de dresser un projet d'ensemble des deux projets, et nous vous proposons d'approuver les plans et devis qu'il nous a présentés.

» Le montant s'en élève à 5,258 fr. 04.

» Cette somme sera imputée sur l'emprunt de 354.800 francs contracté à la caisse des Ecoles.

» Signé : Aug. Dupire, Dr Derville, Dr Carrette, N. Comerre, L. Delannoy, Martel-Delespierre, A. Béghin, F. Roussel. »

M. LE DOCTEUR CARRETTE. — J'ai une remarque à faire sur la rédaction de la proposition qui vous est soumise. Il semble que le portique-abri a coûté 5,000 f. et un membre, en commission, s'était plaint de la confusion qui existait entre ce travail et d'autres subsidiaires.

Je regrette, pour mes collègues et le public, de ne pas voir cette distinction suffisamment établie. Je voudrais que chacun pût juger nettement du prix du portique-abri.

M. A. DUPIRE. — Ces travaux seront mis en adjudication.

M. P. DESTOMBES. — Le portique-abri seul coûtera 3,600 fr.; le reste du crédit demandé est destiné à des appropriations aux cabinets d'aisance.

M. MARTEL-DELESPIERRE. — C'est moi qui, en commission, ai fait observer que le prix était trop élevé.

On ne peut payer, ici, 40 francs le mètre carré, alors que, pour un tissage, par exemple, on ne paie que 25 francs. Mais, M. le directeur des bâtiments, a exposé que l'on améliorerait des latrines avec des carreaux en faïence, etc.

Je m'associe aux observations de M. le docteur Carrette. Nous devons donner au public un aperçu des prix.

M. J.-B. PENNEL. — En comptant d'après le total, il y aurait en effet, 40 fr. au mètre carré; mais le prix réel ne sera que de 25 fr., attendu qu'il y a, dans cette somme, une partie destinée à d'autres travaux.

Les conclusions du rapport, avec les mentions détaillées que propose M. le docteur Carrette, sont adoptées.

Voirie municipale, prolongement des rues du Coq-Français, de la Potennerie et création de voies nouvelles ; proposition de MM. Guillaume Lefebvre et Dupire.

M. LE DOCTEUR CARRETTE lit ce rapport :

» Messieurs, vous avez renvoyé à l'examen de vos 3e et 1re commissions une demande de MM. Lefebvre et Dupire relative au prolongement et à l'ouverture de diverses rues au quartier de la Potennerie.

» La proposition des propriétaires nous a semblé avantageuse pour la ville, mais le projet qui nous a été soumis nous a paru devoir être complété par l'ouverture d'une rue donnant accès à la route de Lannoy.

» Dans la séance du 19 mars 1886, vous autorisiez l'ouverture de la partie de cette rue tenant à ladite rue de Lannoy ; M. Guillaume Lefebvre, possesseur du terrain à l'autre extrémité, offre de céder à la Ville les parcelles nécessaires à l'ouverture d'un second tronçon. Pour relier la partie ouverte et celle à ouvrir, il resterait à acquérir de MM. Lefebvre-Platel et Wanin une bande de terrain d'environ 80 mètres de longueur.

» Nous croyons utile d'assurer l'ouverture de cette voie nouvelle. Les pourparlers engagés dans ce but avec les intéressés ont abouti à une convention.

» Il en résulte que M. Guillaume Lefebvre consent à couvrir la Ville des frais d'expropriation jusqu'à concurrence de 600 fr. somme que nous estimons suffisante pour couvrir tous les frais.

» Sous le bénéfice de cette observation, nous avons l'honneur de vous prier de décider :

» 1° Qu'il y a lieu d'accepter l'offre des intéressés de céder gratuitement à la ville le terrain nécessaire à l'établissement des rues ci-dessous désignées et de participer pour les deux tiers dans la dépense totale à faire pour exécuter les travaux indiqués au projet, le troisième tiers seul restant à la charge de la ville ;

» *A.* — Le prolongement en ligne droite et sur 12 mètres de largeur de la rue de la Potennerie depuis son extrémité actuelle jusqu'au riez des Trois-Ponts ; soit 310 mètres environ de longueur ;

» *B.* — La continuation sur 12 mètres de largeur de la rue du Coq-Français depuis la rue du Tilleul jusqu'à la propriété de Mlle Joséphine Leuridan, soit 560 mètres environ de longueur ; cette rue prendra le nom de rue Jouffroy ;

» *C.* — L'ouverture d'une rue désignée sous les lettres AB au plan général du projet et que nous vous proposons de dénommer rue Montgolfier ; la largeur de cette rue sera de 12 mètres ;

» *D.* — L'ouverture d'une autre rue nouvelle indiquée au même plan sous les lettres CD et qui prendra le nom de rue Volta ; sa largeur sera de 12 mètres ;

» 2° De voter, en l'application de la convention, la

FEUILLETON DU 24 JUIN 1887. — 33

ELJEN!

Par Jacques BRET (1)

XIII

La vieille haine des deux peuples avait d'autant plus de tendances à se montrer, que l'attitude de la Croatie, jalouse des libertés qu'on accordait à la Hongrie et cherchant à les empêcher, irritait à nouveau les Magyars.

La nouvelle du mariage d'Irène tomba comme la foudre au château de Dienyi ; Elisabeth en fut atterrée ; elle se refusait à y croire : elle ne pouvait admettre que son amie eût consenti à cette union.

Georges s'emporta contre Irène ; il l'accusa de faiblesse, presque de trahison ; il était hors de lui à la pensée de ce qu'elle allait faire souffrir André, et le chagrin qu'il voyait à Elisabeth l'exaspérait encore.